

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 439

Artikel: La situation de la femme et de l'enfant au Cameroun

Autor: Delachaux, V.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261706>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ciété verrait avec plaisir se développer cette forme de son activité, et serait heureuse d'être ainsi plus directement utile aux femmes désirant apprendre ou perfectionner une profession.

Sur le total des cautionnements, 11 seulement ont été consentis à des membres des Associations affiliées à la Coopérative. C'est regrettable, et il est à souhaiter qu'un intérêt plus vif pour cette activité se manifeste parmi les membres de ces Sociétés.

Les relations avec la Banque Populaire sont restées les mêmes. Le Bureau de renseignements financiers donne des consultations à des femmes de la Suisse entière; c'est M^{lle} Anna Martin qui en assume la direction, et qui est ainsi appelée à donner des conseils et des renseignements de tout ordre et pour les affaires les plus diverses. En outre, dans plusieurs villes de notre pays, il lui a été demandé des cours et des conférences sur des questions financières.

En résumé, ce dernier exercice fut donc satisfaisant, les conditions économiques obligeant naturellement les dirigeantes à procéder avec prudence et retenue, car il est arrivé déjà, malgré toutes les précautions prises, d'avoir à payer pour des débiteurs dans l'impossibilité de s'acquitter (les mauvais crédits furent cette année de 1700 fr. environ); mais la Coopérative est entrée en relations, d'autre part, avec beaucoup de femmes de valeur, auxquelles elle a apporté une aide efficace.

L.-H. P.

La situation de la femme et de l'enfant au Cameroun¹

Depuis que le Cameroun est sous mandat de la S. d. N., le gouvernement français a réalisé un ensemble imposant de travaux d'intérêt général ou d'institutions sanitaires. D'autre part, les missionnaires protestants et catholiques ont christianisé près de la moitié des Noirs de la forêt camerounienne.

Mais la situation de la femme de ces régions reste très mauvaise; sa détresse morale est pire encore que sa sujétion juridique, et pourtant elle n'a guère que des devoirs, ne possède que de menus meubles, et n'a aucun droit sur ses enfants; si son mari la renvoie, il garde les enfants; elle ne peut hériter de rien, et à la mort de son mari, elle fait partie de l'héritage et appartient à l'héritier du défunt. En somme, il n'y a pas de vraies veuves au Cameroun, puisque le veuvage est une union nouvelle, c'est-à-dire soit un remariage, si la femme est encore jeune, soit un service domestique chez un patron, si elle est vieille. Ainsi une veuve peut passer de main en main, puisque l'héritier a le droit de la vendre aussi bien que celui de l'épouser.

Les femmes camerouniennes sont souvent stériles; la natalité est médiocre et la mortalité infantile considérable. Si l'enfant échappe aux maladies du jeune âge, compliquées par un manque total d'hygiène, il ne reçoit aucune éducation, ses parents n'avaient aucune idée d'une éducation systématique. D'abord, on adore presque le poupon comme un dieu, puis, dès qu'il a dix ans, on

¹ D'après le livre *Le Cameroun*, de J. Wilbois, directeur de l'école d'administration et d'affaires, Chey Payot, 15 fr. français. Avec onze gravures et une carte.

moi de vos ouvrages; je suis à jeun de peinture. L'entrepreneur artiste vend directement ses produits à Genève, à Paris et à Londres, et c'est avec ses économies de peintre qu'elle fondera en 1815 l'Asile des Billoses. Dans cette période de jeunesse, son âme ardente se prépare à la vie très haute et très occupée qui fut la sienne, de 1815 à sa mort. Nous notons à ce moment des voyages, des séjours, une vaste correspondance. Son esprit enjoué, sa culture très personnelle, l'élevation de son caractère, lui valurent de fortes amitiés, telle celle de son admirable successeur aux Billoses, M^{me} Zimmerlin, dont l'office était de manier la burette d'huile quand l'impuissance du caractère de M.-A. Calame l'avait entraînée trop loin. On parle de la douzaine de prétendants qui aspirèrent à sa main et qu'elle conduisit rondement. L'un d'eux se présenta à elle en disant: « Mon bon ange m'a dit cette nuit: Va demander en mariage M.-A. Calame. » Il s'entendit répondre promptement: « Allez dire à votre ange qu'il n'est qu'une fichue bête ! »

La devise des Calame était: « Rien n'est plus brillant, ni plus assuré. » Belle devise, en vérité, et que cette femme d'élite a faite sienne: tempérament d'artiste, intelligence toujours en mouvement, il lui manquait encore avant 1815 le contact avec les choses spirituelles qui devait la marquer si profondément. Mais ne peut-on pas penser que le contrepoids d'une intelligence lucide et du travail précis et minutieux de la peinture sur émail fut pour beaucoup dans le fait que la grande piété de M.-A. Calame ne tomba ja-

Congrès International de Morale sociale (Budapest, 15-18 octobre 1934.)

Lors de voyages qu'il fit en 1931 et 1932 en Europe centrale et orientale, le secrétaire de la Fédération Abolitionniste Internationale, M. Reifels, fut très frappé de voir avec quelle acuité se posaient dans ces pays tous les problèmes ayant trait à la prostitution. Il lui parut qu'une étude d'ensemble de cette question telle qu'elle se pose actuellement pourrait être utile, surtout si elle groupait toutes les Sociétés qui travaillent activement dans ce domaine. Un Comité d'organisation, comprenant 14 Sociétés (dont 10 internationales), fut formé sous la présidence de M^{lle} Kurz, présidente de la Fédération Internationale des Amies de la Jeune Fille. Et c'est ainsi que Budapest offrit son cadre magnifique à un Congrès au vaste objet: *La prostitution, ses causes, ses remèdes*. Le ministre de l'Intérieur de Hongrie en avait accepté la présidence d'honneur, ainsi que M^{me} la comtesse Apponyi qui nous fit le plaisir d'être présente à toutes les séances et de présider la conférence publique. Lorsque M^{lle} Kurz ouvrit ce premier Congrès de morale sociale, elle put saluer la présence de représentants de 17 pays, 4 confessions, et 34 Sociétés.

Dès le premier matin, consacré aux rapports de M. le prof. Mittermaier (Heidelberg), de M. le Dr. de Hodossy, député (Budapest), et de M. Doros, docteur en médecine (Budapest), sur les causes de la prostitution, il fut frappant de constater l'unité de pensée des conférenciers, significative de toute l'orientation du Congrès. La prostitution est provoquée dans son ensemble par l'instinct sexuel de l'homme, mais il peut et doit être maîtrisé. Quant aux raisons qui amènent la femme à la prostitution, il n'est plus question de mettre en avant des tendances innées au mal (la « prostituée-née » de Lombroso!). Les causes réelles sont essentiellement d'ordre psychologique et surtout moral (faiblesse de caractère, paresse, etc.). A cela s'ajoute un ensemble fâcheux de circonstances sociales et économiques (négligence des parents, mauvais entourage, misère, abandon, etc.). Ainsi, les causes économiques de la prostitution, quoique jouant un grand rôle, ne sont cependant pas primordiales, et de cette constatation découlent des conséquences pratiques fort importantes: la lutte contre la prostitution doit être avant tout une œuvre préventive, positive, un effort vers l'amélioration des conditions morales de la vie de l'enfant (famille, éducation, entourage) — et plus du tout une réglementation policière.

Après les causes de la prostitution, les remèdes. Tout d'abord, les mesures préventives. Les trois rapports qu'entendit le Congrès, concernant l'éducation de la jeunesse, étaient intéressants par leur diversité d'inspiration, et, en somme, leur unité de conclusion pratique. L'un émanait de Mgr Marcell (Budapest), l'autre de M^{me} le Dr.

Luisi, bien connue des milieux féministes; le troisième, de M^{me} von Kirchbach (Dresde), fut une très attachante causerie empreinte d'expérience personnelle, décrivant l'éducation morale et sexuelle de l'enfant dans le cadre de la famille.

Le rapport très complet de M^{me} Henri Krug (Lyon), secrétaire générale de l'Union française des Amies de la Jeune Fille, et les communications des représentantes des Associations catholique et juive pour la protection de la jeune fille, permirent de se rendre compte du magnifique développement national et international des œuvres privées de protection, sous leur triple forme de placement, — foyers et homes, — œuvre des gares et des ports. Cette dernière forme de travail prend de jour en jour plus d'importance; elle tend à devenir un service social complet qui permet de suivre les jeunes filles rencontrées et constitue un moyen de lutte de plus en plus efficace contre la traite.

Les sujets classés sous le titre de: *protection légale de l'enfance* auraient mérité qu'il pût leur être consacré plus de temps par leur intérêt et la façon remarquable dont ils furent traités. Le rapport de M^{lle} Colin, membre de la Section sociale de la S. d. N., fit d'emblée ressortir à quel point ce qu'on peut appeler la juridiction légale pour les mineurs dépasse l'idée ancienne du tribunal, organe de punition seulement. On a compris que l'enfant délinquant est plus souvent une victime qu'un coupable, et qu'il faut accomplir à son égard une œuvre de préservation. C'est dans cet ordre d'idées que M. le juge Németh, président de la cour de l'enfance du Tribunal correctionnel de Budapest, prononça, en homme d'intelligence et de cœur, un vrai plaidoyer pour l'enfant — allant jusqu'à demander pour le tribunal le droit d'intervenir dans les affaires de divorce, les intérêts les plus importants de l'enfant y étant si souvent engagés. La Hongrie, du reste, a été le premier pays à instituer, dès 1908, une vraie surveillance des mineurs, ainsi que l'a montré M. Rottenbiller (Budapest).

Deuxième point de la protection légale de l'enfance: la police féminine. Les deux rapports présentés deux conceptions un peu différentes de la chose. En Pologne (rapport de M^{me} Siemenska, Varsovie), pays en partie encore réglementariste, la police féminine existe depuis 1925 et a déjà pris une grande extension. Les femmes sont exactement sur le même pied que les hommes, mais ont été spécialement affectées à la lutte contre la prostitution, c'est-à-dire placées dans les brigades sanitaires des mœurs. En Hollande, par contre (rapport de M^{lle} Eijkman, inspectrice de police à Rotterdam), les femmes policières sont spécialisées dans une « police de la jeunesse » qui s'occupe de tout ce qui concerne les mineurs délinquants ou en danger moral. A Rotterdam, 4 inspectrices ont sous leurs ordres

3 agentes et 20 agents; aucun ne porte l'uniforme.

MM. Veillard (Lausanne) et Sempkins (Londres), secrétaire du Bureau international contre la traite, avaient la tâche d'étendre quelque peu le sujet en parlant de la lutte contre l'immoralité publique. Le rapport de M. Veillard fut très vivant, plein de faits concrets et d'expériences. M. Sempkins étudia le problème sous l'angle spécial de la législation. Les lois ne sont efficaces que si elles sont assez générales pour englober tous les cas qui se présentent. Elles doivent être un peu en avance sur l'opinion publique moyenne pour l'éduquer, mais cependant lui paraître raisonnables, sans quoi elles seront inapplicables.

Dernier thème du Congrès: les œuvres de relèvement, sujet traité avec compétence par M. Lammert van Bueren, le distingué directeur des institutions de Zetten (Hollande), et par M. le colonel Henry Bower (Budapest), qui fait un beau tableau d'ensemble de l'œuvre de l'Armée du Salut (mission de minuit: 93 maisons consacrées actuellement au relèvement). Et enfin, présenté par M^{me} Higson (*Lectures of the Church of England Advisory Board for moral welfare work*), une personnalité éminemment sympathique, voici un rapport sur la préparation des personnes chargées des œuvres de relèvement. Miss Higson a dirigé pendant neuf ans le *Joséphine Butler Memorial House*, à Liverpool, qui est un centre de préparation de ce genre: elle est à même de donner toutes les directions voulues sur ces études spéciales qui doivent prendre toujours plus d'extension, car il y a un urgent besoin d'« ouvriers du bien moral ».

Les rapports seuls ne font pas un Congrès; impossible, malheureusement, de dire, dans le cadre de cet article, tout ce qui composa son atmosphère très vivante: discussions, communications d'un grand intérêt (notamment sur la Roumanie, la Bulgarie, la Pologne, la Lithuanie), rencontres facilitées par les thés et réceptions (offerts par le Club International, l'Association pour le Suffrage, le Conseil National des Femmes hongroises), par la visite en autocar à la Maison officielle d'éducation et de relèvement de Cegled. Je désire cependant mentionner un fait significatif de l'esprit du Congrès qui, bien qu'il ne fût pas un Congrès abolitionniste, fut inspiré de l'esprit de Joséphine Butler: la délégation de quelques-uns de ses membres auprès du ministre de l'Intérieur pour lui demander l'abolition de toute réglementation en Hongrie. Disons enfin que plusieurs congressistes exprimèrent leur reconnaissance aux organisateurs, les assurant que les études faites en commun à Budapest leur seraient un grand encouragement et une aide puissante dans leur travail pratique. S'il en est ainsi — et nous voulons le croire, — ce Congrès aura été un succès.

Em. DROIN-DE MORISER.

ne s'inquiète plus guère de lui; il n'a pas de permission à demander s'il ne veut pas rentrer le soir dans la case où s'il part avec un copain dans la brousse pour plusieurs jours.

Si l'esclavage n'existe plus, la polygamie persiste: c'est la marque de la fortune. Les Camerouniens riches ont ainsi un petit nombre d'épouses de premier rang et une quantité illimitée de concubines. Les premières dirigent

le travail des autres et, seuls, leurs fils hériteront.

Le Camerouniens sont religieux à leur manière, fétichistes ou animistes; d'anciens sont devenus musulmans — cette religion leur plaît parce qu'elle admet la polygamie — ou catholiques ou protestants. On peut dire, en outre, que ce noir est distrait, illogique, crédule, léger, volage, fat, généreux, gai, fidèle à celui qui

l'emploie, passif, et redoutable parce que sans aucune moralité.

L'éducation familiale n'existant pas, et les garçons et les filles étant généralement débauchés bien avant d'être en âge de se marier, il fallait tenter de relever le niveau de la famille en relevant la femme. Une méthode ingénieuse a été inaugurée récemment; elle consiste à faire passer par une sorte d'école, « le sixa » toute jeune fille devenue chrétienne et qui accepte de se marier à l'église. C'est une œuvre des fiancées sous une direction missionnaire catholique et dont le règlement rappelle celui d'un couvent: internement des jeunes filles sous surveillance féminine, et enseignement de la lecture du calcul et du chant avec pratiques religieuses et travail manuel. Elles apprennent ainsi ce qui leur sera utile en ménage, mais n'en restent pas moins des Noires, c'est-à-dire socialement des enfants et chrétiennement des nouveaux-nés.

Des écoles ont été fondées par le gouvernement avec enseignement en français correspondant aux degrés inférieurs primaires, ainsi que des écoles professionnelles — écoles pour employés de chemins de fer, pour potiers, pour artisans divers — et des écoles ménagères; deux seulement car les monitrices indigènes manquent et les Noirs répugnent à éduquer leurs filles.

Une œuvre vient de naître, celle du berceau qui donne des consultations aux mères sur les soins du nouveau-né et qui a déjà soigné mille poupons en quatre mois. Les Noires ignorent tout de leur métier de mère et une œuvre immense reste à accomplir dans ce domaine.

En principe, l'Etat est bien disposé envers les femmes du Cameroun: il concède qu'un jour viendra fatalement où, en Afrique, les femmes seront les égales des hommes, où la polygamie disparaîtra, et où les institutions camerouniennes se calqueront à peu près sur celles de l'Europe. Seulement, lorsqu'il s'agit de fixer ce jour, l'Eglise répond: *demain*, l'Etat dit: *plus tard*! Souhaitons bonne chance aux missionnaires divers, zélés et moins temporisateurs que les administrateurs gouvernementaux.

mais dans les divagations regrettables du piètisme de l'époque?

Ce n'est pas seulement l'art de peindre la miniature qu'enseignait l'artiste à ses élèves, mais la copie des plâtres, le modèle vivant, le portrait sur ivoire. Dans un temps où l'instruction n'était ni obligatoire, ni spécialisée, son atelier-école a été une heureuse innovation, car on y chantait, on y lisait, on y causait. L'étude du « milieu » faite par M^{lle} Evard nous présente aussi Le Locle, cité charitable. « S'il y a de l'aisance aux Montagnes — et il y en avait alors — il y a encore plus de générosité. » Dès la Révocation de l'Edit de Nantes, qui amena chez nous tant de huguenots réfugiés, l'habitude s'était établie de faire des « quêtes » dans les temples, pour venir en aide aux malheureux. On ne frappait jamais en vain à la porte des Calame, dont la générosité traditionnelle était connue, et l'âme sensible de Marie-Anne souffrait à la pensée des enfants malheureux et abandonnés, si nombreux après les guerres de l'Empire. Un fait minuscule déclancha chez elle un grand résultat: une de ses petites nièces lui donna, le 1^{er} janvier 1814, une belle pièce d'un demi-bat, toute neuve, en lui disant: « Tiens, tante Marie, voici pour tes pauvres. » Ce fut le début de la caisse des pauvres de M.-A. Calame. Peu à peu, son projet de venir en aide à l'enfance déshéritée mûrissait et prenait corps, si bien que, le 1^{er} mars 1815, le jour même où Napoléon quittait l'île d'Elbe pour essayer de nouvelles conquêtes, elle aussi entreprenait une expédition dans l'inconnu, en formant un Comité de douze dames qui devaient s'occu-

per de six fillettes abandonnées. On trouva les enfants, on les plaça chez des personnes pieuses et dévouées qui, tout en leur assurant le vivre et le couvert contre une modique pension, les envoyaient à l'école et leur enseignaient l'art de la dentelle aux fuseaux. 6 enfants en 1815 et 320 en 1834, à la mort de leur bienfaitrice! Que de chemin parcouru sur la route merveilleuse de la charité et de la confiance en Dieu! Et pourtant, la vie était dure: la directrice avait à lutter contre l'opinion publique, qui se dressa souvent contre elle; contre son Comité, pas toujours compréhensif; contre certains élèves, mauvais sujets indisciplinés. Ne la traitait-on pas de « petit Napoléon » à une époque où ce nom était une injure et dans un milieu tout acquis à la dévotion du roi de Prusse... Elle triompha de tout et de tous, avec un élan et une confiance inébranlables en Dieu. Sa « vie merveilleuse » est pleine d'exemples miraculeux. La terrible année 1816, celle du « cher temps », où le mauvais pain restait collé à la muraille quand on l'y jetait, fut traversée sans trop d'encombre. La commune du Locle fait des collectes en faveur des orphelins; tout comme aujourd'hui, les prix se font doux lors des livraisons à l'Asile.

(La fin au prochain numéro.) El. B.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

Les Expositions

Société suisse des femmes peintres, sculpteurs, et décorateurs (Section de Genève)

C'est le 3 novembre qu'un vernissage où ont afflué les invités, le Musée Rath a ouvert ses portes pour l'exposition des œuvres d'artistes genevoises, auxquelles se sont jointes quelques membres des sections de Berne, Zurich, Bâle, Neuchâtel et Lausanne. Nous ne pourrions même les mentionner toutes ici — il y en a une cinquantaine — car de deux choses l'une: ou ce serait une simple liste, et alors, voir le catalogue; ou bien nous dépasserions de beaucoup l'espace qui nous est accordé. Que, devant cette nécessité les omises soient indulgentes.

Peinture.

M^{me} Méteint-Gilliard présente sept toiles, dont cet harmonieux paysage de Choulex qu'ont déjà pu admirer en reproduction les lecteurs du *Mouvement*¹ et qui figure également au catalogue. C'est encore la *Darse de Toulon* avec son fond de montagnes sévères, puis le *Pays de Cassis*, les oliviers, les palmiers, et puis des chaldais qui rêvent dans l'eau bleue derrière un rideau d'arbres, et cette grasse et fraîche *Savoie*: sautes dans les prés en pentes, peupliers sur le ciel lavé de blanc, et la maison grise si attirante.

M^{me} Hainard-Bécard expose le beau portrait de M. Hainard, des paysages, une nature morte: qu'on aime à retrouver, si bien sentis, ces coins familiers, ce pied du Salève! C'est mars aigrelet: arbres nus, ciel grisaille, restes de neige où le vert commence à poindre. On frissonne à la brise qui doit parcourir ce printemps encore hivernal. C'est le vieux poirier solitaire et c'est l'intimité chaude que suggère cette maison aux fenêtres et portes ouvertes, où luit un peu du feu de la cuisine, derrière un premier plan d'herbe savoureuse.

De M^{me} Hainard-Roten, de vastes paysages aux lointains qui s'effacent dans le gris pâle. Ses travailleurs — hommes et femmes — penchés sur la terre qu'ils fendent, belle synthèse de l'effort, dans l'arrière-saison à la campagne: toile aérée où les lignes de peupliers, au loin, marquent leurs dessins géométriques.

¹ Voir notre numéro 435.

M^{me} Briquet-Gross nous montre une Provence toute en douceur et finesse: maisons, oliviers, terrains et la plage avec une mer souriante. Des fleurs aussi, dahlias et glaïeuls. De M^{me} Beer-Zorian trois paysages, dont la mère et l'enfant, et *Au jardin*, avec de curieux effets de lumière sur les visages et l'habitation, au fond.

M^{lle} Charlotte Ritter revient, elle aussi, au Midi, et c'est le foisonnement harmonieux des arbres dans la plaine du Bruch, et Mougins sur la hauteur, et encore ce jeune éclaircieur si bien campé.

Les pastels de M^{lle} Aimée Rapin: des fleurs qui vivent dans leur frais éclat, un portrait de fillette. Des aquarelles: Ibiza. Une maison rose, des paysages, un groupe de paysannes, par Lieven Karin, le tout aux coloris exquis. De Nérée Junod, nous avons goûté ses *Blés dans le Haut-Valais*: pentes dorées sous le ciel bleu rayé de blanc.

M^{lle} Jeanne Maeder expose paysages, fleurs et une nature morte. Nous apprécions surtout sa *Vue sur le Jura* et ses *Bords du lac de Neuchâtel* pour la finesse et l'harmonie des tons. Un Léman sacré sous le ciel pâle est une des deux toiles de M^{lle} Juliette Roquin. Elle a su choisir un éclairage ravissant.

M^{lle} Yvonne Depierre: sa *Suzanne au repos*, un des rares « nus » de l'exposition. Goûté aussi son *Bouquet d'automne* où chantent les riches tonalités des fleurs, tentures, tapis. Voici encore M^{lle} Suzanne Schwob (Berne) avec le portrait si vigoureux, si expressif du peintre F. R. Remarque enfin les transparences et reflets de M^{lle} Nina Pays, et la *Vieille place à Soleure*, de M^{lle} Ginette Conchon.

Sculpture.

Ici comme toujours, quelques noms seulement, parmi lesquels ceux qu'on aime à retrouver; dans ces vingt numéros, de souriants portraits de jeunes filles, de M^{me} Gross-Fulpius, qui semblent vouloir nous parler, et divers bustes rayonnants aussi de jeunesse, de M^{me} Jacobi-Bordier.

L'Eve de M^{lle} Nathalie de Büren est belle dans son élan, tout son corps tendu et les bras levés au ciel. Et quel superbe dédain dans la *Panthère* et la *Lionceau* de M^{me} Schaefer-Krause (Zurich).

¹ Une reproduction de cette sculpture qui figurait déjà à l'Exposition de Lucerne a également paru dans le N° 435 du *Mouvement*. (Réd.)

Arts appliqués

Dans la grande salle centrale qui leur est attribuée, tissages, poteries, bijoux s'étaient au large: tapis, tentures, coussins aux tons sobres et si bien faits pour un intérieur moderne, de M^{me} Salzmann (son cousin blanc allongé), de M^{me} Baumgartner et Berthoud-Giacometti, et de Nérée Junod.

M^{me} Beer-Zorian expose quinze numéros, dont la plupart des céramiques. Nous préférons toujours ses beaux batiks. (V. sa nappe d'autel: *La généalogie de Jésus-Christ*.)

De M^{me} Boissonnas-Baud-Bovy des reliures variées en maroquin, veau ou papier. Cruches, coupes en émail. Bijoux et émaux de M^{me} Olga M^{me} Imbert-Amoudruz (charmants, les gris et noirs aux dessins roses et bleus très doux) et de M^{me} Disserre-Dufion (les bleus, fort jolis); de cette dernière aussi, des bijoux. Bijoux encore et flacons précieux de M^{me} Schmidt-Allard, et ses coupes en émail. Bijoux et émaux de M^{me} Weck et Nelly Fournier.

Parmi les frais paysages en papiers découpés de M^{lle} Alice Perrenoud, l'*Annunciation* qui figure au catalogue.

Des coffrets: M^{lle} Madeleine-Baud-Bovy et M^{me} Rothlisberger. Deux compositions aux tons sobres de M^{me} Marguerite Naville.

Parmi les eaux-fortes de M^{me} Ernst (Lausanne), une *Rue à Frascati*, la *Petite place*. Combien délicates aussi, pour faire ressortir les bois brillants des meubles nouveaux, les broderies sur tulle de M^{lle} Jeanne Visinand. Et puis, il y a encore ce travail de fée que représente le sous-main en tapisserie au petit point de M^{lle} Ginette Conchon.

PENNELLO.

Exposition V. Diserens (Lausanne)

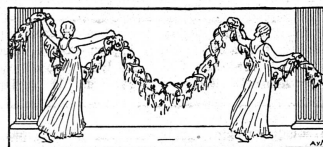
A la galerie Fœtisch à Lausanne, vient de se clore une charmante exposition, où Violette Diserens, présidente de la Section vaudoise de la Société des femmes peintres et sculpteurs, avait suspendu des eaux-fortes et des aquarelles, la plupart consacrées à Rome, à Venise, paysages que l'artiste fait revivre avec amour.

Ces lieux aimés des touristes, la place d'Espagnols, la place du Peuple, St-Pierre, les fontaines, les ponts de marbre ou la mer, ont trouvé en V. Diserens une interprète sensible et respectueuse. On a revu avec plaisir ces eaux-fortes bien connus des amateurs où l'artiste évoque d'une façon si prenante, par le simple jeu du noir et du blanc, Vidy, le parc de Mon Repos ou les environs de Lausanne.

S. B.

faudrait son dévouement, qui, dans son état de santé, touche à l'extrême. Mais les suffragistes neuchâteloises le connaissent, et le connaissant, ne sauraient, sans démentir, fléchir et se relâcher.

E. P.



A travers les Sociétés

Association Internationale des Lycée-Clubs.

C'est avec le plus grand intérêt que nous avons appris que le Lycée suisse vient d'être chargé de constituer le Comité Central International, cette désignation étant un honneur pour notre pays, ainsi que pour les femmes qui ont siégé dans ce Comité. Celui-ci ne sera définitivement désigné que lorsque se sera réuni à Genève le Congrès à qui appartient cette compétence, mais provisoirement, et pour mener les affaires en cours, ce Comité se compose d'abord de M^{me} Arthur Robert (Genève), la vaillante et toujours admirablement jeune présidente du vœu suisse, puis de M^{me} Sprecher-Robert (Zürich), Gagnebin (Neuchâtel), Schweizer (Saint-Gall), et de M^{me} de Crousz (Lausanne). Une déléguée belge, une déléguée italienne et une déléguée allemande compléteront ce Bureau, dont la trésorière est M^{me} Jules Michel (Genève), la secrétaire générale M^{me} Isabelle Achard (Genève), M^{me} Martin (Genève) fonctionnant comme secrétaire anglaise.

La Fédération des Sociétés féminines bernoises

... a organisé du 1^{er} au 4 octobre dernier un cours sur diverses questions actuelles, destiné aux membres de ses Sociétés constituantes, et qui a remporté un légitime succès. Plus de 500 participantes étaient accourues de toutes parts dans le canton, qu'à saluées à la séance d'ouverture M. Rudolf, conseiller d'Etat, et qui ont eu le privilège d'entendre un charmant discours de M^{me} Sesselgren, sénateur, déléguée de Suède à la S.d.N., et qui avait pu, lors de son voyage de retour dans son pays, s'arrêter au passage à Berne.

Les principales conférences ont eu trait à des questions d'éducation (éducation et démocratie, éducation des garçons du point de vue féminin, éducation de l'enfant arriéré, éducation civique, etc.), de morale, de protection de l'enfance, d'assistance publique, etc. Les questions professionnelles ont été traitées aussi bien du point de vue de la paysanne que de celui de la citadine, de la préparation professionnelle et de l'orientation professionnelle, de la situation de la femme sur le marché du travail, de l'épargne et des assurances, etc. La prédication de M^{me} Dora Schenker, assistante de paroisse à Berne, a marqué l'orientation religieuse de ces réunions, auxquelles ont pris la parole bien des féministes connues, telles que M^{me} Stucki, Grutter, Anna Martin, Rosa Neuenschwander, etc., etc.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance, réuni le 9 novembre à Berne, a enregistré avec plaisir l'impression excellente laissée par l'Assemblée générale de Genève. Les rapports de Commissions, condensés et présentés d'une manière vivante, ont été appréciés et ont éveillé un vif intérêt.

Le Comité a décidé l'impression du beau travail de M^{me} Chenevax et sa traduction en allemand. Il s'est occupé de constituer la nouvelle Commission d'Hygiène décidée à l'Assemblée. Des démarches ont été faites auprès de personnes qualifiées dans divers cantons; les réponses ne sont pas encore toutes parvenues. Le Comité se préoccupe du renouvellement du Bureau pour l'automne prochain et de la réélection du Comité, dont plusieurs membres annoncent leur démission.

Des démarches ont été faites auprès d'éditeurs de la Suisse romande pour la publication d'un *Annuaire* analogue au *Jahrbuch* de la maison Wyss.

F. M.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 17 novembre:

LAUSANNE: XI^e Assemblée de l'Association suisse des Femmes universitaires. 16 h. 30: 2 bis, rue du Lion-d'Or: *Bienvenue de l'Association vaudoise*. — 20 h. 30: Salle paroissiale d'Ouchy: Réception offerte par l'Association vaudoise. Commémoration du X^e anniversaire de la fondation de l'Association suisse.

Dimanche 18 novembre:

LAUSANNE: XI^e Assemblée de l'Association suisse des Femmes universitaires: 8 h. 30: Université, salle Tissot: Assemblée générale de déléguées. — 13 h.: Déjeuner à l'Hôtel de la Paix. — 16 h.: Abbaye de l'Arc: Thé d'adieu.

Mercredi 21 novembre:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, salle de conférences de l'Ecole de Saint-Jean, 20 h. 30: *Le Ban des Mineurs*, soirée de propagande cinématographique, avec musique et causerie.

Id.: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement: Causerie par M^{me} Borsinger, directrice de la Pouponnière de Grange-Canal.

Vendredi 23 novembre:

GENÈVE: Groupement genevois « La Femme et la Démocratie ». Taverne sans alcool de Plainpalais, 6, rue de Saurau, 20 h. 30: Soirée familière de discussion: *Des critiques faites à la démocratie*, sujet introduit par M^{me} Kammacher, avocate. Invitation cordiale à chacune.

Dimanche 25 novembre:

BERNE: « La Femme et la Démocratie », réunion des déléguées des groupes et des Sociétés, et invitation cordiale à toute personne intéressée par ce mouvement. (Voir plus haut le programme détaillé.)

Mardi 27 novembre:

GENÈVE: Association genevoise des Femmes universitaires, Groupe d'étude de coopération intellectuelle, 20 h. 30: *Le rapprochement international par les échanges de jeunesse*, par M^{me} V. Pérez, lic. ès sciences sociales.

Association Suisse pour le Suffrage féminin

Vingt-cinq ans d'histoire suffragiste

1909-1934

Une brochure éditée à l'occasion du Jubilé de l'Association

Articles de M^{me} et M^{me} GOURD, DEBRIT-VOGEL, LEUCH et VISCHER-ALIOU

Tableaux et résumés

Indispensable à toute propagandiste

Prix: Fr. 1.25

S'ad. à M^{me} LEUCH, 22, Avenue des Mousquines LAUSANNE

Dessin - Peinture - Portraits

M^{lle} CH. RITTER

4, Ch. de Contamines. Tél. 44.816

Leçons pour débutants et élèves avancés. Copies et restauration de tableaux anciens. 9458 X

Un bon argument auquel l'homme ne résiste pas:

Une excellente longéole (cuire 3 heures)

des

Laiteries Réunies

8172 X

IMPRIMERIE RITTER. — GENÈVE



Association Suisse pour le Suffrage Féminin

XVI^{me} Assemblée des déléguées de l'Association cantonale neuchâteloise pour le Suffrage Féminin.

L'Assemblée annuelle des déléguées de l'Association neuchâteloise pour le Suffrage féminin a eu lieu à Neuchâtel, le 3 novembre, un peu en retard du fait de la démission de sa présidente M^{me} Clerc, atteinte par la maladie. La vice-présidente M^{lle} L. Thiebaud, en exprime ses regrets et fait valoir tous les titres de M^{me} Clerc à la reconnaissance de l'Association. Elle présente à sa place le rapport de gestion; elle rappelle les nombreuses démarches faites en faveur de

la protection de l'enfance, démarche qui ont rendu les autorités tutélaires attentives au rôle préventif qu'elles peuvent jouer à l'égard de l'enfance malheureuse. Pour répondre au vœu exprimé par les autorités tutélaires, le Bureau de l'Association leur a adressé de copieuses listes de personnes recommandables, disposées à être tuteurs ou tutrices, ce qui a nécessité une volumineuse correspondance. Il n'en a reçu ni réponse ni remerciements, si ce n'est de M. le Chef du Département de l'Intérieur.

Dans le même ordre d'idées, le Bureau a présenté au Grand Conseil à l'occasion du renouvellement des autorités judiciaires, des candidates aux autorités tutélaires. Aucune n'a été élue; mais un peu plus tard, une suffragiste bon teint, M^{me} Luginbühl, est entrée dans l'autorité tutélaire du district de La Chaux-de-Fonds, à la suite d'une vacance, et sur la proposition du parti socialiste. D'autre part, M^{me} Roulet conserve ses fonctions dans l'autorité tutélaire du Locle. Etant donné que chaque autorité tutélaire ne compte que 3 membres, et que les jugements de divorce sont de leur compétence, ce sont d'importantes attributions de juges qui sont conférées à M^{me} Roulet et Luginbühl.

L'Association cantonale s'est intéressée à divers autres sujets. Mais son activité n'a pas empêché toutes les sections, excepté celle des Ponts, de fonctionner légèrement. Malgré tout, une note optimiste et encourageante que conclut M^{lle} Thiebaud.

Après avoir liquidé quelques affaires administratives, l'Assemblée fut invitée à nommer une nouvelle présidente; son choix, certainement heureux, se porta sur M^{me} Chailandes, présidente du groupe de La Chaux-de-Fonds, qui prend vaillamment en mains les destinées de l'Association. Le bureau sera, de ce fait, transporté à la Montagne. A la suite d'une discussion, il est chargé de s'intéresser au mouvement « Femme et Démocratie » et d'entrer en rapport avec le Secrétariat romand.

M. G. Béguin présenta ensuite un rapport sur le vote communal et sur l'admission des femmes dans les jurys des tribunaux. Cette dernière question préoccupe l'Association depuis dix ans déjà, et il serait superflu de motiver cette revendication, qui ne nécessiterait pas de révision constitutionnelle, mais simplement celle de la loi sur l'exercice des droits politiques, il serait facile d'y intéresser d'autres sociétés féminines. Quant au vote communal, il y aurait lieu de demander que la loi autorise les communes à l'accorder dans leur ressort respectif. Plusieurs voies et moyens sont présentés pour l'obtenir. Le nouveau Bureau les examinera, et jugera si et comment une action pourra être tentée.

Ces ambitions semblent bien modestes auprès de la situation faite aux femmes dans les pays où nous transporte ensuite M^{me} DuBois-Mayor, rentrée tout récemment d'un voyage dans les Balkans. Elle en parle avec le sourire, mais non sans suggérer de cuisantes comparaisons.

Pour les apaiser, il faut les douceurs d'un thé succulent. La discussion ainsi que les conversations amicales, y contribuent pour leur part. Et, encore et toujours, c'est M^{lle} L. Thiebaud qui paie de sa personne, en accompagnant au piano les beaux chants de sa sœur. La discrétion imposée par elle empêche que l'on relève comme il le

V. DELACHAUX.